



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE**

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 30 juin 2021

Présent.e.s : Rafaël Boudjkhi, Nelson Amici, Piera Dell'Ambrogio, Gerd Rothenberg,
Hélène Widmann et Mara Gómez;
PV : Hélène Widmann et Mara Gómez.

18h15 HELVETIA GENEVENSIS

*Demande de subvention pour la publication à l'occasion du 50^{ème} anniversaire
d'Helvetia Genevensis*

Lorenzo

Décision : La subvention est refusée.

La demande de subvention est lacunaire ; il manque des devis et le budget n'est pas clair. Il n'est pas possible de définir de manière précise les postes de dépenses dont la subvention fait l'objet, et ce, malgré les tentatives du secrétariat de demander ces documents et informations en amont de la séance.

De plus, eut égard au bénéfice et à l'impact sur la communauté estudiantine, le montant demandé (et le projet en lui-même) pose des questions en termes de proportionnalité. La CGTF a notamment comparé le budget et la demande pour des demandes de subventions d'associations concernant des projets similaires. Pour la CGTF, le projet d'Helvetia Genevensis ne rentre pas dans les critères d'une association estudiantine. Les projets soutenus par la Commission restent au plus près du niveau étudiant et n'ont pas pour vocation d'aller au-delà de ce niveau.

18h30 CUAE***Demande de subvention pour l'agenda-guide 2021-2022****Pauline*

Comme chaque année, la CUAE présente sa traditionnelle demande pour les agendas-guides. L'agenda-guide prend le même format que les années précédentes, avec une partie agenda et une partie informations à destination des étudiantEs. Cette année, iels ont ajouté une partie sur le salaire minimum pour que les personnes puissent être au courant de leurs droits.

Pour l'année académique 2021-2022, la CUAE décide d'imprimer le même nombre d'exemplaires car cette année, elle est parvenue à distribuer le nombre exact d'exemplaires imprimés. Etant donné le contexte encore instable et la période de doute liée notamment au COVID-19, la CUAE ne souhaite pas imprimer un plus grand nombre d'exemplaires.

La CUAE demande un financement pour l'impression et le graphisme. Iels travaillent depuis plusieurs années avec les mêmes graphistes et présentent leur demande pour le même format et avec le même devis.

La demande comprend les frais de graphisme (CHF 5'000.-), les frais de transport pour la représentation nationale (CHF 448.-) et les frais de transport, de logement et de nourriture pour la représentation internationale, sur la base de l'année 2019 (CHF 1'436.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 25'013.35.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h45 CUAE***Demande de subvention pour les fiches d'inscription 2021-2022****Pauline*

Comme chaque année, la CUAE fait une demande pour les fiches d'inscription en prévision de la rentrée académique 2021-2022. Ces fiches d'inscription ou « plaquettes » sont distribuées à travers l'agenda-guide. Cela permet d'aller à la rencontre des associations estudiantines.

La CUAE a pris la décision d'augmenter de mille exemplaires les fiches d'inscription car l'année passée, iels avaient réduit le nombre d'exemplaires à cause du COVID-19 et parce que, suite à cela, il y avait eu la possibilité de rendre les plaquettes par mail. Cependant, la CUAE avait tout de même dû réimprimer en catastrophe mille plaquettes à la rentrée car il en manquait. Une personne de la Commission demande ensuite s'il faudrait augmenter le nombre d'exemplaires car le nombre d'étudiantEs augmente chaque année. La CUAE estime qu'elle n'aurait pas forcément les ressources nécessaires pour distribuer massivement un nombre beaucoup plus important de plaquettes et préfère pouvoir toutes les distribuer.

La demande comprend les frais d'impression (CHF 1'220.40.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'220.40.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 Divers

- **Dernière séance de Piera Dell'Ambrogio qui part à la retraite et d'Hélène Widmann qui finit son mandat en juillet 2021. La Commission les remercie chaleureusement pour le travail fourni.
Christopher Horta remplacera Hélène Widmann dès le 15 août.**
- **Jonas Tarazi, président, annonce qu'il quittera ses fonctions à la rentrée académique en septembre. Deux membres de la Commission se montrent intéressés par son poste.**

La séance se termine à 19h36.

PV fait à Genève le 30 juin 2021 par Hélène Widmann et Mara Gómez.